

Nos orientations pour 2004

Respecter la capacité de payer des contribuables

- Baisse du taux de taxation pour contrer la hausse des valeurs inscrites au nouveau rôle d'évaluation.
- Étalement de la hausse des valeurs imposables des propriétés sur une période de trois ans.

Maintenir les acquis et améliorer les infrastructures

- Application d'un programme structuré de réfection des bâtiments et des équipements municipaux à caractère public, pour mieux répondre aux besoins.
- Aménagement de la *Maison du Citoyen* dans les anciens locaux de la Caisse Populaire.
- Parachèvement des travaux d'agrandissement et de mise à niveau des nouvelles normes en matière de qualité d'eau potable à l'usine de filtration des eaux.
- Réaménagement du boulevard Arthur-Sauvé, au sud de la 640, pour répondre aux nouvelles normes du ministère des Transports relatives aux feux de circulation.
- Mise en opération du nouveau terminus d'autobus et installation, en phases successives, de bancs et de poubelles aux arrêts d'autobus.

Favoriser une vie communautaire riche et accessible

- Adoption d'une nouvelle politique familiale, mieux adaptée aux besoins des familles.
- Abolition de la part requise par la Ville dans les frais d'inscription à toute une gamme de sports d'équipe pour les moins de 18 ans.
- Accès gratuit aux terrains de tennis extérieurs pour l'ensemble des citoyens.
- Prolongement des heures d'ouverture de la bibliothèque.
- Soutien financier à la Maison des jeunes de Saint-Eustache.

Assurer une qualité de vie maximale aux citoyens

- Poursuite du programme d'embellissement de nos rues et de nos principales artères.
- Promotion active des programmes de collecte sélective et de compostage domestique.
- Accroissement des effectifs policiers, tel que prévu au plan de réorganisation policière.
- Accentuation des programmes de contrôle des excès de vitesse et de surveillance des parcs.

Ville de Saint-Eustache

Budget 2004

Investir au profit des citoyens



**Dîner conférence
Le mercredi 10 décembre 2003**

**Chambre de commerce
et d'industrie**

Saint-Eustache . Deux-Montagnes .
Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Une ville en essor constant

Un bilan 2003 particulièrement fertile en réalisations de toutes sortes.
Une série d'actions posées en vue d'assurer un développement harmonieux et d'accroître la qualité de vie de tous les citoyens.

EN MATIÈRE DE FINANCES ET D'ADMINISTRATION

- **Réduction de la dette**, qui se situe aujourd'hui à son plus bas niveau depuis le début des années 80.
- **L'une des meilleures années** de la dernière décennie en matière d'émission de permis de construction, dont la valeur s'établit aujourd'hui à plus de 70 M\$.

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **Ouverture du boulevard Binette**, ce qui permet la création d'un quartier comprenant des résidences de valeur supérieure.
- **Réaménagement de la Place du Chêne**, qui a entraîné des investissements de 10M \$ et permis l'installation de quelque 200 nouveaux résidents dans le Vieux-Saint-Eustache.
- **Mise en place d'un programme d'améliorations locales**, pour contribuer encore davantage à l'amélioration du patrimoine bâti.

POUR UN ENVIRONNEMENT TOUJOURS MIEUX PROTÉGÉ

- **Plantation de quelque 2000 nouveaux arbres** à Saint-Eustache depuis l'application de la première politique de foresterie urbaine.
- **Révision complète** du plan d'aménagement des arrangements floraux sur le territoire.
- **Naturalisation des berges** par des travaux d'aménagement aux abords de l'église de Saint-Eustache et de la Mairie.
- **Mise en chantier** du projet de mise à niveau de la capacité de production et des standards de qualité de l'eau potable à l'usine de filtration des eaux.

POUR LA FAMILLE ET LA COMMUNAUTÉ

- **Abolition**, pour les résidents de moins de 18 ans, de tous les tarifs donnant accès aux activités libres offertes par le Service du sport et du plein air.
- **Gratuité** pour l'ensemble des citoyens au sentier de patin aménagé sur la rivière des Mille-Îles.
- **Contribution financière** pour l'implantation de trois nouveaux centres de la petite enfance, dans les quartiers des Érables, Plateau-des-Chênes et Rivière-Nord.
- **Implication** de la Ville dans le projet de l'OMH de construction d'un immeuble de dix-huit logements à caractère social.

AU NIVEAU DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

- **Implantation** du plan de réorganisation policière
- **Augmentation de 20%** des effectifs policiers.
- **Sécurité accrue** sur l'ensemble du territoire.

POUR FAVORISER LE TRANSPORT

- **Aménagement** en partenariat avec l'AMT, du nouveau terminus d'autobus.
- **Réorganisation** des horaires d'autobus pour en assurer la concordance avec ceux du train de banlieue.

Produit par le Service des communications
Décembre 2003



Budget 2004

Faits saillants

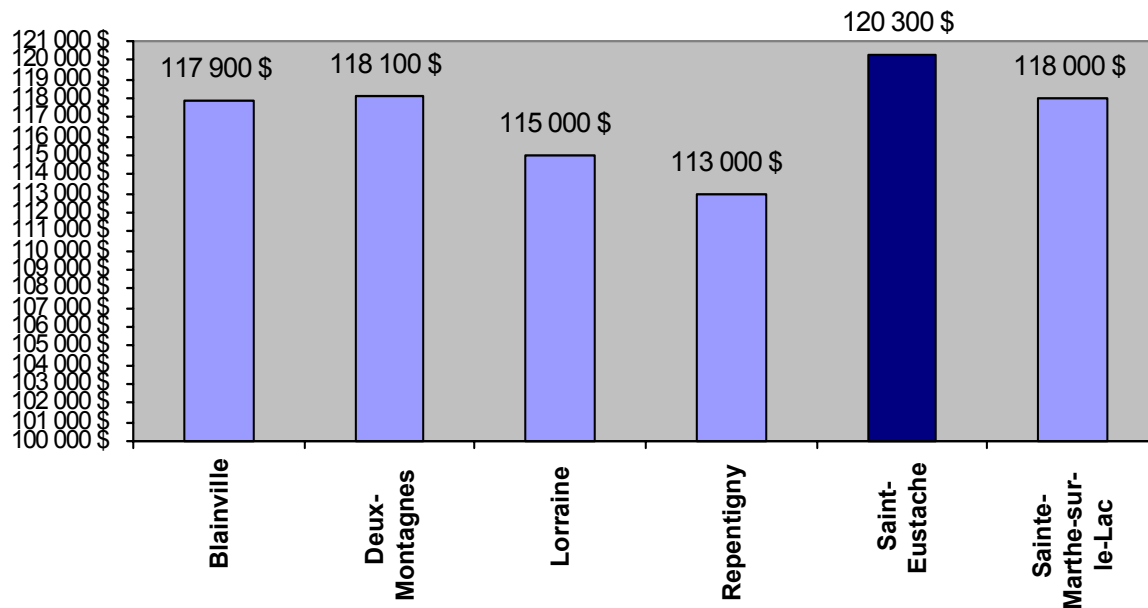
- Plus de 13 000 propriétés - résidentielles, commerciales, industrielles, de loisirs et de services - ont fait l'objet d'une évaluation.
- On observe en moyenne à Saint-Eustache une augmentation du pourcentage de variations des valeurs de l'ordre de 18,8%.
- De toutes les municipalités de la Couronne Nord, c'est à Saint-Eustache qu'on observe la plus forte hausse de variation des valeurs des propriétés, ce qui se traduit par un enrichissement marqué du patrimoine individuel et collectif des Eustachois et Eustachois.

Nouveau rôle triennal

Un tout nouveau rôle triennal d'évaluation vient d'être déposé, qui reflète à la fois la hausse constante du marché de la revente des propriétés et la forte croissance enregistrée au niveau de la construction résidentielle et commerciale. La confection du budget 2004 a été élaborée dans l'optique de minimiser l'impact des hausses de variation sur le compte de taxes des contribuables.

- Pour contrer les variations parfois marquées des valeurs selon les différents quartiers de la Ville, Saint-Eustache s'est prévalué, pour la toute première fois, d'un pouvoir exceptionnel conféré aux municipalités par la *Loi sur la fiscalité municipale*, afin d'étaler la hausse des valeurs imposables sur une période de trois ans.
- Le taux de taxe générale sera **abaissé** de 1,363 \$ à 1,319 \$ pour 2004.
- Le taux de taxe pour le non-résidentiel connaîtra un **gel en 2004**, pour demeurer stable à 1,20 \$, toujours en deçà des taux observés dans la région.

Variation des valeurs selon les municipalités sur la base d'une propriété évaluée à 100 000 \$



Recettes et dépenses pour l'année 2004

Les recettes :

1. Taxes municipales	35 375 600 \$
2. Compensation tenant lieu de taxes	921 000 \$
3. Autres services rendus.....	918 600 \$
4. Autres recettes de sources locales.....	4 046 200 \$
5. Transferts conditionnels	1 273 700 \$
Total des recettes	42 535 100 \$

Les dépenses :

1. Administration générale, santé et bien-être	5 567 800 \$
2. Transferts gouvernementaux (CMM).....	542 400 \$
3. Sécurité publique	7 465 500 \$
4. Transport routier	8 157 000 \$
5. Hygiène du milieu	5 486 200 \$
6. Urbanisme et mise en valeur du territoire.....	1 961 000 \$
7. Loisirs et culture	4 823 900 \$
8. Déboursés en immobilisations à même les recettes.....	734 100 \$
9. Service de la dette	7 797 200 \$
Total des dépenses	42 535 100 \$

BUDGET 2004

